

LA CROIX

Le déficit n'est plus « excessif » mais il reste pesant

Par **Mathieu Castagnet**, le 23/5/2018 à 06h00

La Commission européenne devrait confirmer aujourd'hui la fin de la procédure pour déficit excessif engagée contre la France en 2009.

La trajectoire budgétaire du gouvernement suppose une forte réduction des dépenses, encore très imprécise.



Une longue parenthèse va se refermer. En actant que la France a retrouvé un chemin budgétaire conforme à ses engagements, la Commission devrait clore aujourd'hui le chapitre ouvert le 27 avril 2009, lorsque le Conseil européen avait constaté l'existence d'« *un déficit excessif en France* ».

Secouée par la brutale crise financière, la France affichait en 2008 un déficit abyssal et record de 140 milliards d'euros. Soit 7,2 % du PIB. Loin, très loin de l'objectif de 3 % fixé par les traités européens. Neuf ans plus tard, la France est parvenue à afficher un bilan plus présentable.

Avec un déficit 2017 ramené à 2,6 % du PIB, la France repasse en effet sous la barre des 3 %. Elle devrait s'y maintenir en 2018 et en 2019, a estimé la Commission dans ses dernières prévisions, publiées début mai. Ouvrant ainsi la voie à la fin de la procédure pour déficit excessif, qui ne concernera plus que l'Espagne.

Sortir de cette surveillance renforcée aura donc pris neuf ans. Un effort de longue haleine commencé sous Nicolas Sarkozy, poursuivi sous François Hollande et achevé à l'issue de la première année du mandat d'Emmanuel Macron. *« Chacun a apporté sa pierre à l'édifice pour faire progressivement reculer le déficit. Nicolas Sarkozy a tenté de juguler les dépenses avant d'augmenter les impôts. François Hollande a beaucoup fait grimper les impôts avant de freiner un peu les dépenses »*, constate le député LR Gilles Carrez, qui fut rapporteur général puis président de la commission des finances durant ces deux quinquennats.

« Globalement, il y a eu un effort sur les dépenses qui ont augmenté moins vite qu'avant la crise. Mais le redressement est surtout passé par des hausses d'impôts et par la reprise de la croissance », résume Jacques Le Cacheux, professeur d'économie à l'université de Pau. Les comptes de 2017 illustrent parfaitement cette situation : l'année où le déficit est retombé sous les 3 %, les dépenses publiques ont grimpé de 2,5 % tandis que les recettes progressaient de 4 %. De quoi réduire le déficit tout en propulsant les prélèvements obligatoires à un nouveau niveau record.

« Oui, on a beaucoup utilisé le levier fiscal, mais dire que rien n'a été fait sur les dépenses est mensonger », plaide Christian Eckert, secrétaire d'État au budget durant le quinquennat Hollande. Les dépenses n'ont jamais reculé, mais leur progression s'est ralentie, rappelle-t-il. D'ailleurs, dit-il, *« si certains secteurs sont aujourd'hui au bord de la rupture, dans les hôpitaux, les maisons de retraite ou les universités, c'est bien parce qu'il a fallu maîtriser les dépenses, parfois fortement »*.

Le principal enjeu est maintenant celui de la poursuite du redressement. *« L'objectif européen, ce n'est pas de faire 3 % de déficit. C'est de parvenir à un équilibre durable, analyse François Écalte, ancien membre de la Cour des comptes. Or, la croissance ne va pas éternellement rester forte. »*

Dans son programme financier présenté à Bruxelles, le gouvernement a d'ailleurs tracé une ligne qui poursuit la réduction du déficit, jusqu'à l'effacer totalement en 2022. Un objectif jamais atteint depuis 1974 ! Mais cette trajectoire présente de nombreuses faiblesses.

Pour financer ses priorités (hausse du budget militaire, baisses d'impôts) le gouvernement a en effet promis de trouver 60 milliards d'euros d'économies sur le quinquennat. Sans détailler le moyen d'y parvenir. Et ce montant va s'alourdir avec d'autres dépenses déjà annoncées, comme les 9 milliards d'euros pour la taxe d'habitation ou la reprise d'une partie des 47 milliards d'euros de dette de la SNCF.

Pour le moment, le gouvernement d'Édouard Philippe ne s'est guère dévoilé. L'été dernier, la ponction de 5 € sur les aides au logement a provoqué un tollé. Sa volonté de réduire la masse salariale de la fonction publique nourrit une grogne persistante des fonctionnaires, qui s'est traduite hier par une nouvelle journée de mobilisation.

Pour trouver des dizaines de milliards d'économies, le gouvernement va donc devoir faire des choix drastiques. Depuis le début du quinquennat, le logement et la fonction publique font figure de cibles prioritaires. Ensuite, les victimes désignées varient, mais on y trouve souvent les politiques de l'emploi, l'audiovisuel public voire la politique familiale. *« Il faut aussi regarder les aides aux entreprises, qui ont beaucoup bénéficié des baisses de fiscalité des dernières années »*, poursuit un conseiller ministériel.

Le gouvernement semble également décidé à mettre sur la sellette les dépenses sociales, comme le recommande un récent rapport de Bercy. *« Expliquer que l'on va réduire la dépense publique sans rien toucher aux aides sociales ne serait pas cohérent, ni juste et lucide vis-à-vis des Français »*, a ainsi lancé ce week-end Bruno Le Maire, le ministre de l'économie.

Dans la majorité, certains reconnaissent aussi qu'il ne sera pas possible de trouver des dizaines de milliards d'euros d'économies sans toucher aux prestations sociales. *« Il y a des domaines où l'on peut enlever des strates et recentrer les aides afin d'obtenir plus d'efficacité. Les Français y sont prêts »*, veut croire la députée LREM Amélie de Montchalin.

Couper dans les dépenses reste malgré tout un exercice hautement périlleux. *« Sur le principe, tout le monde est pour... à condition que cela concerne les autres »*, constate l'ancien ministre Christian Eckert. Réduire les budgets, couper des

prestations aura forcément un coût politique, rappelle François Écalle, car « *un euro de dépense publique est toujours un euro qui va dans la poche de quelqu'un. Quand on le lui prend, il est forcément mécontent* ».

Mathieu Castagnet